

Bulletin de l'Union des Physiciens

Association de professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

QUELQUES REFLEXIONS APRES LA RENTREE

Si les conditions globales de la rentrée scolaire ont été jugées satisfaisantes par le Ministère de l'Education Nationale et par un sondage d'opinion réalisé par la S.O.F.R.E.S., cela ne doit pas faire oublier les difficultés vécues « sur le terrain » que nous avons remarquées dès les premiers jours de la rentrée.

Les mesures de décentralisation prises l'an dernier ont permis la nomination des Chefs de Mission Académique chargés de la Formation Continue des personnels de l'Education Nationale et elles ont donné plus de souplesse dans les horaires des disciplines, notamment dans les classes de Seconde.

Pour le premier point, je renvoie d'abord le lecteur à un précédent éditorial de notre Secrétaire général André DURUPHY, qui signalait les conséquences pratiques de cette mesure (B.U.P. de janvier 1983). En ce qui concerne les « stages nationaux », je rappelle que les collègues doivent demander au niveau de leur Chargé de Mission les ordres de mission correspondants, à l'adresse du Rectorat de leur académie. L'expérience du stage du C.N.E.S. à La Rochelle fin août, début septembre, qui a connu un grand succès d'ailleurs, a vu malheureusement cette année une diminution notable des ordres de mission accordés. Les Journées de Montpellier de novembre (voir B.U.P. de juillet-août-septembre 1983) nous donnent beaucoup d'inquiétudes quant au nombre réel d'ordres de mission accordés, la plupart des Chefs de Mission se contentant de délivrer des autorisations d'absence.

Devant la complexité administrative accrue (multiplicité des courriers notamment) qui résulte de cette première mesure, et le résultat inquiétant de cette année (diminution du nombre global d'ordres de mission accordés), le Bureau formule, à l'heure actuelle, une demande d'audience au Cabinet du Ministre, sur ce problème en particulier.

Si la Formation Continue des maîtres est enfin reconnue, ce dont nous nous réjouissons beaucoup à l'U.d.P., nous regrettons par contre vivement la suppression des programmes des Stages

Nationaux au niveau ministériel, et voudrions connaître l'évolution de la situation dans ce secteur pour l'organisation des futurs grands Stages Nationaux, auxquels nous sommes très attachés et qui sont reconnus par tous pour leurs qualité, sérieux et succès (Journées Nationales de l'U.d.P., stages du C.N.E.S., I.N.S.T.N. et d'autres que nous envisageons de créer à l'heure actuelle.)

De plus, j'attire l'attention des Présidents des Sections Académiques sur le point suivant : ils doivent veiller à inscrire localement au plan d'organisation des Stages Académiques, nos Stages Nationaux de physique et de chimie suffisamment tôt dans l'année.

D'ailleurs, il serait souhaitable que les Sections Académiques diffusent aux collègues, un fascicule regroupant toutes les informations utiles sur toutes les opérations de Formation Continue de sciences physiques organisées au niveau de leur Académie.

Enfin, je rappelle que l'Union des Physiciens, notamment au niveau des Sections Académiques, souhaite être consultée à l'occasion de l'élaboration de toute opération de Formation Continue de physique et de chimie, à côté de l'Inspection, des Universités et des Ecoles, des Centres de Formation des P.E.G.C. notamment.

Le deuxième point que je voudrais aborder ici est la situation difficile régnant dans un nombre non négligeable d'établissements concernant notre enseignement. Certains collèges ne regroupent plus deux classes en trois groupes pour les manipulations de Sciences physiques comme cela se pratiquait l'an dernier, les effectifs dépassent souvent largement vingt-quatre élèves, et on observe alors dans ce cas une diminution de moitié de l'horaire-élève par semaine : les élèves ne recevant plus qu'une heure et demie d'enseignement de sciences physiques par quinzaine au lieu d'une heure et demie hebdomadaire. Cela est intolérable. Nous avons alerté sur ce sujet l'Inspection Générale et la Direction des Collèges.

Une analyse détaillée de la situation sera fournie le 22 octobre, à l'occasion de la Réunion Nationale des Correspondants Premier Cycle à Paris et discutée en particulier aux Journées de Montpellier à l'Atelier correspondant. Nous pensons rencontrer l'A.P.B.G. (collègues naturalistes) qui connaît les mêmes difficultés sur ce sujet et demandons à être reçus à la Direction des Collèges avant la fin de l'année 1983.

Nous regrettons vivement que la définition de l'horaire minimum de Sciences physiques en Seconde ait permis à certains établissements de diminuer, sans aucune compensation d'interdisciplinarité par exemple, l'horaire de 1/2 heure dans l'emploi

du temps des Secondes de détermination et de 3 h dans les Seconde T₃ de laboratoire ; cela n'est pas conforme à la loi et M. PAIR, Directeur des Lycées, nous l'a confirmé lors de notre Audience de septembre ; nous publierons une analyse statistique détaillée de la situation à l'aide de l'enquête que nous réalisons en ce moment au niveau des Sections Académiques.

Je voudrais être très clair là-dessus ; l'Union des Physiciens ne peut pas admettre une diminution brutale de l'horaire consacré à l'enseignement de la physique et de la chimie, qui est pourtant bien modeste, dans les classes de Seconde : cela n'est pas en harmonie avec les déclarations officielles exprimées par ailleurs quant à la formation scientifique des élèves : filière Electronique, Biotechnologie, qualité de la formation des jeunes.

Nous regrettons que l'introduction des « A.L.I.R. » dans les classes F des lycées techniques n'ait pas été suivie, cette année scolaire, avec le même esprit que l'an dernier : augmentation du seuil de dédoublement pour les travaux pratiques dans un nombre important de sections par rapport à l'an passé.

Il est dommage par ailleurs, qu'un faible nombre d'options sciences physiques en classe de Terminales A et B aient pu fonctionner à la rentrée ; nous regrettons de plus la non-reconduction de l'option TA₃ (ex. TA₆) : programme spécifique de physique appliquée à la musique.

Enfin, je voudrais préciser que toute mesure de décentralisation ne doit pas s'accompagner d'un « effritement » de la Formation Continue des maîtres, au niveau des Stages Nationaux en particulier, et que toute décision d'autonomie plus grande donnée aux établissements, ne doit pas aboutir à une diminution d'horaire brutal de l'enseignement de la physique et de la chimie et donc de la qualité de notre enseignement.

Il est donc important, en ce moment, que les collègues au niveau des Sections Académiques restent vigilants quant au respect de l'application des lois, et attentifs à toute opération de Formation Continue locale qui, en complément de nos grands Stages Nationaux, est un moyen indispensable de recyclage.

C'est une tâche difficile, je le sais, elle est essentielle pour l'Union des Physiciens : il y va de la qualité de notre enseignement scientifique notamment.

Jean-Pierre FOULON.
